

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH-1000 Lausanne 14
Dossier n° 211.2/03_2024

Lausanne, le 19 avril 2024

Communiqué de presse du Tribunal fédéral

Visite de la Cour fédérale des finances allemande

Une délégation de la Cour fédérale des finances allemande (Bundesfinanzhof Deutschland) a rendu visite jeudi et vendredi au Tribunal fédéral sur son site de Lucerne. Dans le cadre de séances de travail, différentes questions de droit fiscal et d'organisation des tribunaux ont été abordées.

La Cour fédérale des finances allemande était représentée par son Président, Hans-Josef Thesling, son Vice-président, Meinhard Wittwer, une juge présidente et deux juges présidents. La délégation du Tribunal fédéral était composée du Président du Tribunal fédéral, Yves Donzallaz, du Vice-président du Tribunal fédéral, François Chaix, du Président ainsi que d'un juge et d'un juge suppléant de la troisième Cour de droit public de Lucerne, compétente en matière de droit fiscal, et du Secrétaire général. Les participants se sont réunis le jeudi et le vendredi pour des séances de travail. L'accent a été mis sur les questions de droit fiscal, l'organisation interne des tribunaux et les avantages et inconvénients de la spécialisation auprès des cours suprêmes.



Le Président du
Bundesfinanzhof



Les délégations

Contact : Peter Josi, Chargé des médias

Tél. +41 (0)21 318 91 53; Fax +41 (0)21 323 37 00

Courriel : presse@bger.ch